

2021

DIAGNOSTIC TERRITORIAL



Parc
naturel
régional
Médoc

L'économie sociale et solidaire dans le Médoc



- 2. Qu'est ce que L'ESS ?
Synthèse et chiffres clés
- 3. L'ESS sur le Pnr Médoc
- 4>7. Les 4 communautés de communes
- 8. Témoignages d'acteurs
- 9>13. Les potentiels de développement
- 14. La méthodologie d'enquête
- 15. La CRESS / Réseau des CRESS

QU'EST CE QUE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ?

« L'économie solidaire est l'ensemble des activités contribuant à démocratiser l'économie à partir d'engagements citoyens : services de proximité, finances, commerce équitable, tourisme, monnaies sociales, circuits courts, énergies renouvelables, etc. ».
(Laville, 2011)

L'Économie Sociale et Solidaire est un mode d'entreprendre, regroupant des organisations et des entreprises prônant une autre économie, basée sur des valeurs et un mode de gouvernance spécifique.

LA GESTION DÉMOCRATIQUE

Les dirigeants sont élus et les décisions sont prises selon le principe "1 personne = 1 voix" (et non en fonction du capital détenu). La gestion est autonome et indépendante des pouvoirs publics.

LA LIBRE ADHÉSION

Toute personne qui le souhaite peut participer, adhérer ou prendre des responsabilités dans une organisation de l'ESS, ou en partir.

L'UTILITÉ COLLECTIVE OU SOCIALE DU PROJET

Le projet d'une organisation de l'ESS a une utilité collective ou sociale, réalisé au service d'un collectif et non au service de l'intérêt d'une seule personne.

LA SOLIDARITÉ ET LE PROJET COLLECTIF

Les personnes et le projet collectif priment sur le capital et la recherche de profit.

LA MIXITÉ ET L'HYBRIDATION DES RESSOURCES

Pour poursuivre leur objectif de production de bénéfices collectifs, les entreprises de l'ESS font appels à différents types de ressources (auto-financement ; subventions publiques ; ressources privées ; fondations ; mécénat ; ect.)

LA JUSTE RÉPARTITION DES EXCÉDENTS

Les excédents constitués et provenant d'une mixité de ressources sont prioritairement destinés au développement de l'activité car il n'y a pas d'actionnaires à rémunérer et leur appropriation individuelle est interdite.

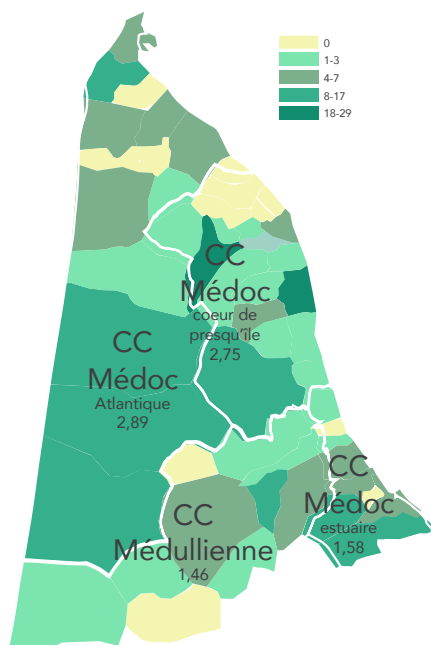
La place de l'ESS en France

Part ESS	Nbre d'établissements	Part établissements dans le total	Nombre d'effectifs	Part dans les effectifs au 31/12
France entière	211 379	9,4%	2 340 650	10,2%
Nouvelle-Aquitaine	21 084	9,9%	220 550	11,6%
Gironde	5029	8,7%	54 585	9,7%

Source : Insee Flores 2017 ; traitement CRESS NA



L'ESS SUR LE TERRITOIRE DU Pnr MÉDOC



RÉPARTITION DES STRUCTURES ESS PAR SECTEUR



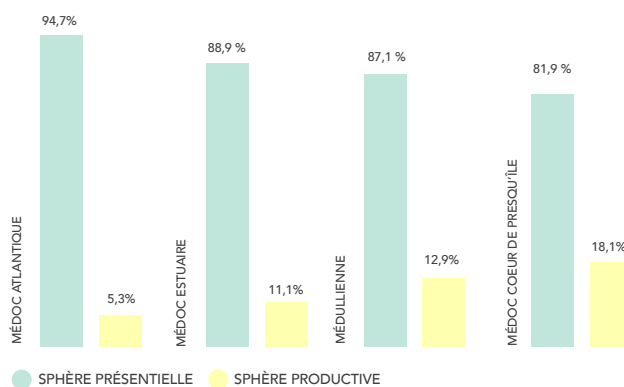
235 structures de l'économie sociale et solidaire réparties dans 4 communautés de communes.

52 communes au total dont 51 dans le périmètre du Pnr Médoc.

2,22 structures de l'ESS pour 1 000 habitants en moyenne.

Une majorité de structures situées dans les CC Médoc Coeur de Presqu'île et Médoc Atlantique.

RÉPARTITION PAR SPHÈRE DE L'ÉCONOMIE ET PAR CC EN 2020



à noter

Le secteur **Arts, spectacles et activités récréatives** concentre **41,3%** des établissements. La majorité d'entre eux, **74%**, exerce dans les activités liées aux clubs de sports, soit **72** établissements.

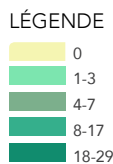
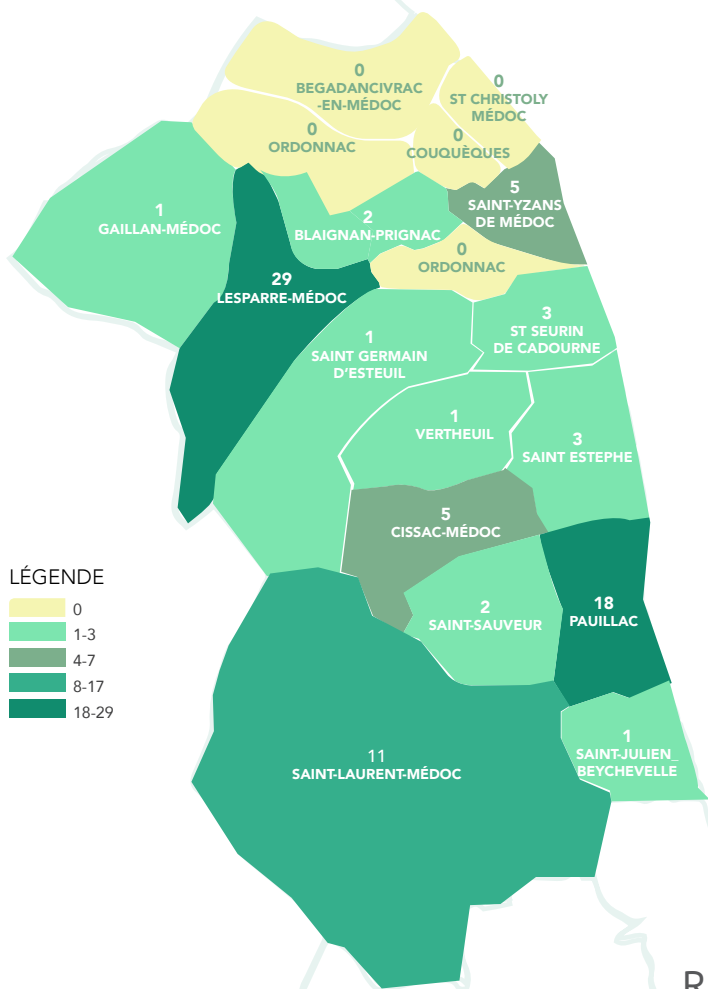
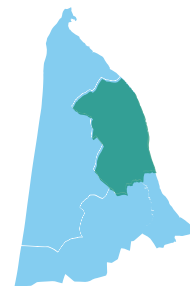
La part d'activités de l'ESS appartenant à la **sphère présenteielle**, consistant à la production de biens ou services **destinés à la consommation locale de**

la **population résidente ou touristique**, est très largement supérieure à celle des activités de la sphère productive, tournée vers l'exportation, dans l'ensemble des communautés de communes.

A titre de comparaison, à l'échelle du PNR Médoc, près de **32%** des activités **hors-ESS** appartiennent à la **sphère productive**, alors que cette même sphère représente moins de 12 % des activités de l'ESS.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDOC

COEUR DE PRESQU'ÎLE



83 structures de l'ESS soit le plus grand nombre d'établissements du territoire.

Dispose du deuxième nombre de structures rapporté à sa population

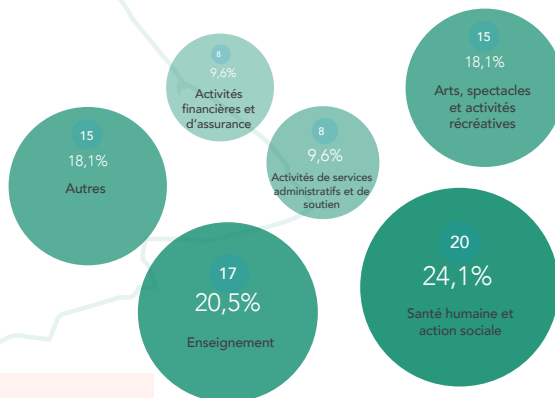
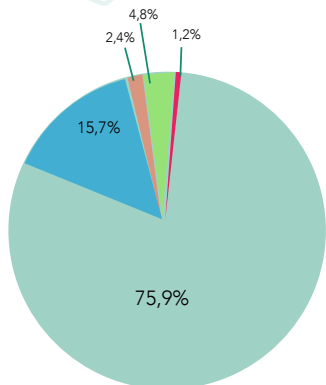
avec **2,76** structures pour 1 000 habitants.

Lesparre-Médoc et Pauillac comptent le plus d'établissements avec 29 et 18 structures dans leur périmètre.

La plus faible part d'associations du Pnr et la plus haute proportion de coopératives.

RÉPARTITION DES STRUCTURES ESS PAR SECTEUR

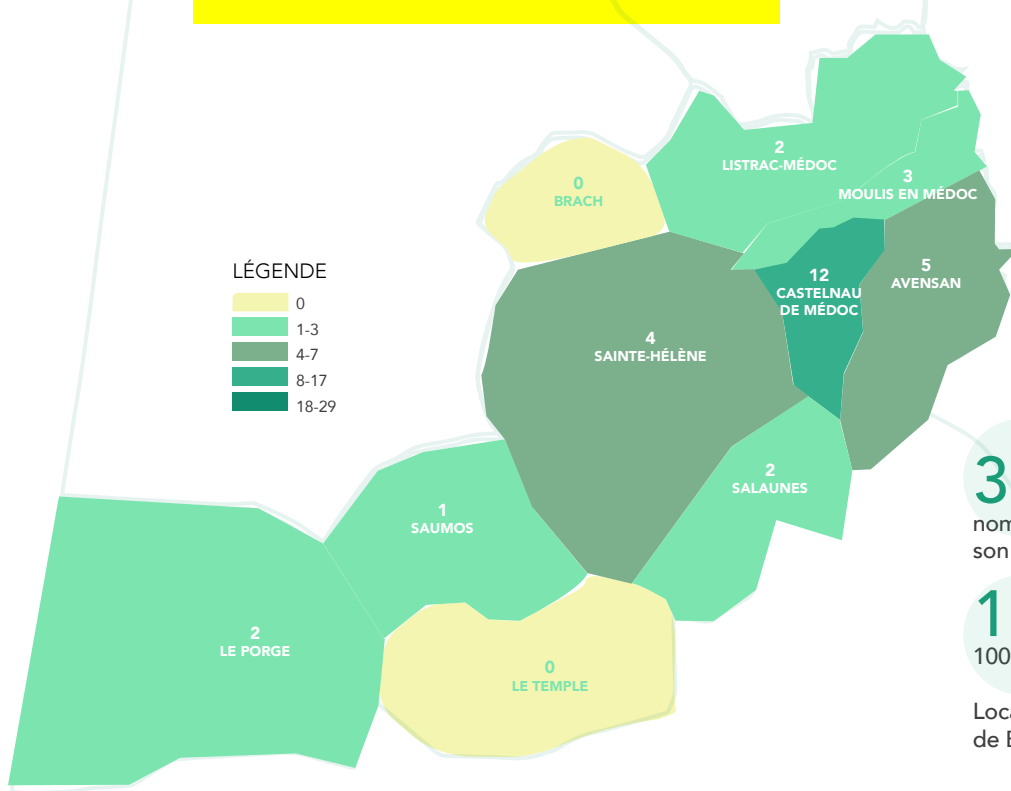
- Association
- Coopérative
- Mutuelle
- Fondation
- SCESS



à noter

Le secteur « **Santé Humaine et l'Action Sociale** » est ici le plus répandu (24,1%) contrairement au reste du Pnr où il s'agit du secteur des Arts, spectacles et activités récréatives.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDULLIENNE

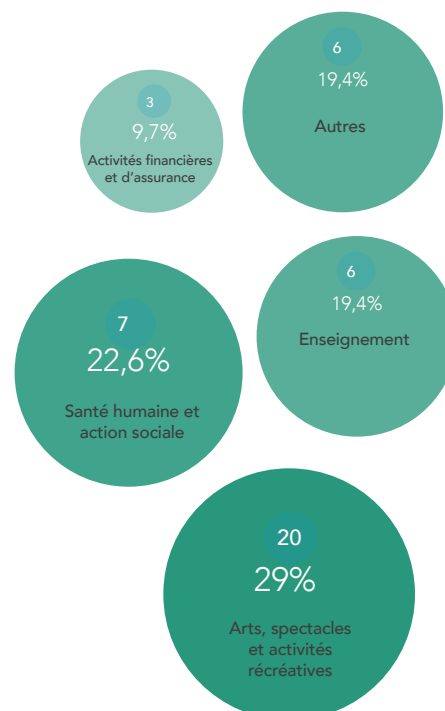
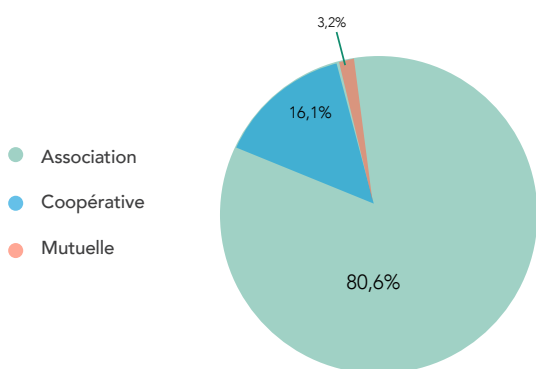


31 établissements, le plus petit nombre de structures de l'ESS sur son territoire.

1,46 établissements pour 1000 habitants.

Localisée dans le sud du Pnr non loin de Bordeaux Métropole.

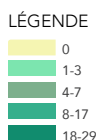
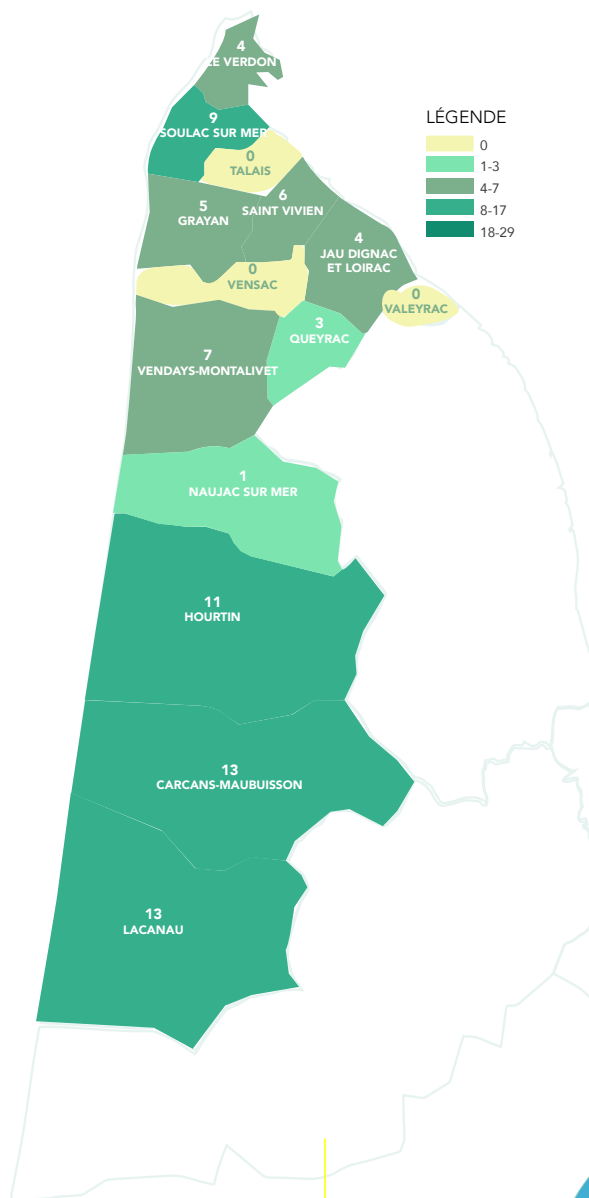
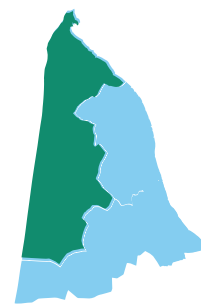
RÉPARTITION DES STRUCTURES ESS PAR SECTEUR



à noter

La **Communauté de communes de la Médullienne** est celle qui compte la part la plus élevée de structures comptant de 6 à 9 salariés (19,4%)

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDOC ATLANTIQUE

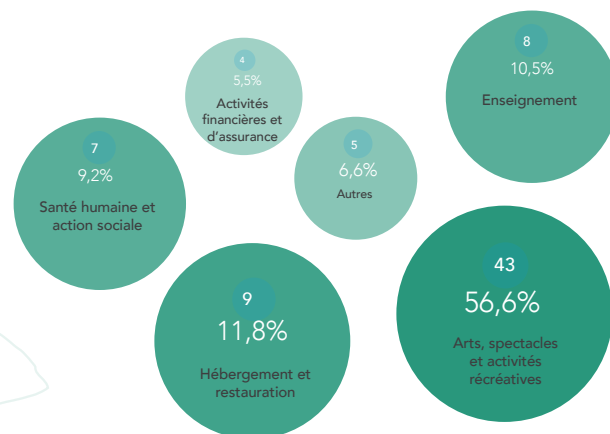


76 structures de l'ESS dans son périmètre.

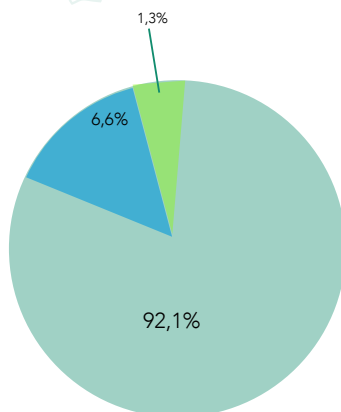
La majorité des communes sont situées le long du littoral.

avec **2,89** structures ESS pour 1 000 habitants.

RÉPARTITION DES STRUCTURES ESS PAR SECTEUR



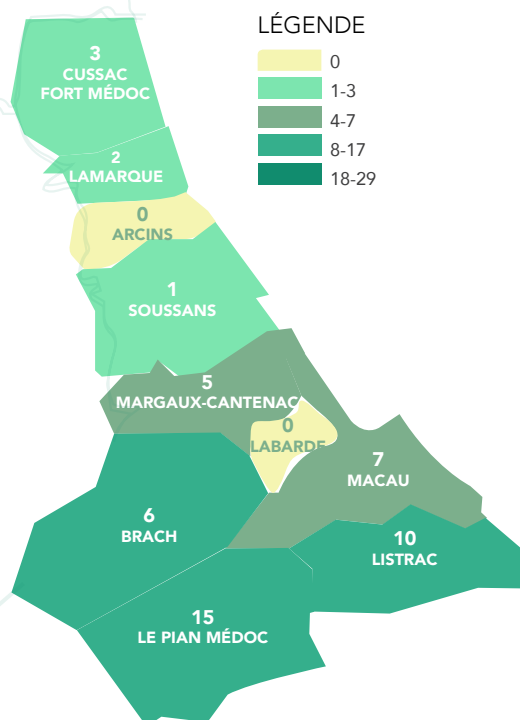
- Association
- Coopérative
- Fondation



à noter

Médoc Atlantique compte **92,1%** d'associations, soit **70 établissements** sous statut associatif. La communauté de communes compte aussi **5 coopératives et une fondation**.

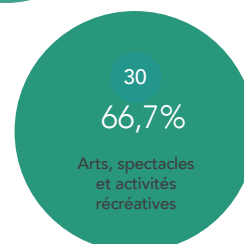
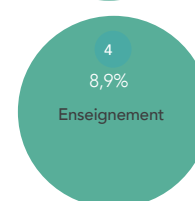
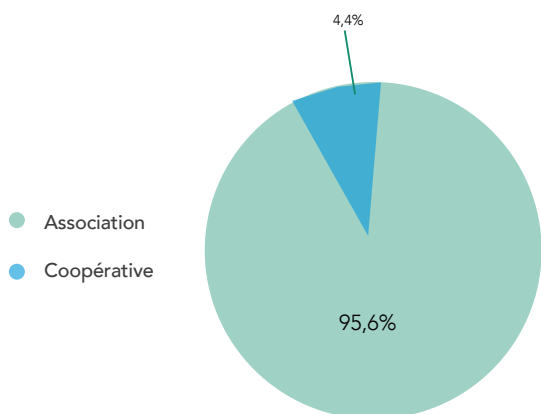
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDOC ESTUAIRE



45 établissements de l'ESS recensés sur son territoire.

1,45 structures de l'ESS pour 1 000 habitants.

RÉPARTITION DES STRUCTURES ESS PAR SECTEUR



à noter

En proportion, Médoc Estuaire concentre la plus **forte part d'associations, 95,6%**, soit 43 des 45 établissements sous statut associatif.

Les deux établissements restant sont sous statut coopératif.

RETOURS D'ENQUÊTES & TÉMOIGNAGES

Retours d'enquêtes & témoignages : les besoins exprimés par les acteurs de l'ESS.

Pour réaliser l'état des lieux de l'ESS au sein du Parc Naturel Régional du Médoc, des échanges et rencontres avec les acteurs locaux ont été nécessaires.

Les acteurs de l'ESS ont témoigné des problématiques du territoire et des besoins de la population. Les thématiques de la mobilité, la formation, l'accès au foncier et au logement, l'environnement... ont été évoquées, et les échanges ont permis d'envisager en quoi les activités de l'économie sociale et solidaire pouvaient y répondre.

Quelques exemples de retour et citations :

FONCIER ET LOGEMENT

« Pourquoi ne pas mettre de l'associatif dans des bâtiments vides, la collectivité pourrait racheter des bâtiments et ainsi les louer ».

SOCIAL ET CULTUREL

« L'intérêt principal de l'association c'est le lien créé entre les habitants, il est clair que l'USCH est un lieu convivial où ils peuvent se retrouver sans distanciation. Les gens sont heureux de se retrouver dans leur section »

« il y a peu de manifestations d'envergure à part le Reggae Sun Ska. Peu de moyens sont consacrés à la culture, donc il n'y a pas d'événements de qualité comparable à ceux proposés sur la métropole bordelaise. En plus, les acteurs locaux ont souvent recours à des prestataires extérieurs et non aux locaux ».

« Les associations sportives ont une place importante dans le tourisme du territoire. En termes de développement économique, elles vont également créer des emplois sur les secteurs les plus porteurs, le service à la personne, la culture avec les intermittents certes sur des contrats précaires, mais cela contribue au développement économique ».

ENVIRONNEMENT

« L'ESS pourrait être une solution pour lutter contre la précarité énergétique du territoire ».

INTERCONNAISSANCE ACTEURS / ACCULTURATION À L'ESS

L'enquête auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire a également permis d'identifier leurs propres besoins. Ils ont exprimé un fort besoin d'interconnaissances mais aussi d'acculturation pour leurs bénévoles, salariés, sociétaires et les élus... La notion est perçue comme « floue » par une partie des personnes interrogées faisant parties elles-mêmes de par le statut de leur structure de l'ESS.

Certains voient en l'ESS « une façon de considérer la valeur humaine et de l'Homme au sein de l'outil de production et de l'utilisation de la valeur dégagée par la structure comme outil de développement futur et durable de la structure. Remettre la personne, le travailleur, au centre des préoccupations en termes de bien-être au travail de rémunération et d'intéressement ».

« Le PNR peut jouer cette carte de l'ouverture et de l'inter réseau et "gérer" l'ESS ».

« Il faut mettre en place des mesures, et séminaires balayant tous les champs de l'ESS »

Un autre enjeu est l'accompagnement à la création d'activité de l'Économie sociale et solidaire. Les objectifs et fonctionnements de ces structures n'entrent pas dans les modèles classiques de création entrepreneuriale dont l'on peut bénéficier dans le Médoc, aussi, « L'idée est d'avoir des gens capables d'accompagner les porteurs de projets et de les guider au sujet des financements, des structures de préincubation ou d'incubation ».



LES 7 POTENTIELS DE DÉVELOPPEMENT



Les activités représentées par l'économie sociale et solidaire répondent à un ou des besoins non satisfaits par le secteur marchand. Lors des rencontres avec les différents acteurs locaux, plusieurs enjeux ont été mis en avant. Les acteurs de l'ESS seraient en capacité de répondre à ces enjeux et d'apporter des propositions et solutions innovantes. Les potentiels de développement de l'ESS sont :

axes

- Formation
- Mise en réseau des acteurs du territoire
- Logement /Foncier
- Tourisme
- Culture
- Inclusion sociale/Silver économie
- Transition Ecologique et Energétique

LA FORMATION

En réponse au manque de variété des offres de formations proposées et à la problématique de l'accès aux formations des jeunes, deux enjeux ont ainsi été soulevés :

- Le développement de la mobilité, afin de permettre l'accès aux différentes formations situées à l'extérieur du PNR.
- L'émergence de formations locales étant en adéquation avec les activités économiques déjà développées en Médoc.

Il s'agit ici d'axes de développement s'inscrivant dans la dimension économique de l'utilité sociale via notamment l'accroissement du niveau de formation de la population et la baisse du nombre de demandeurs d'emploi en particulier chez les jeunes. Les formations sur le territoire sont proposées par une majorité d'établissements de l'ESS.

L'ESS DANS LA FORMATION

L'ESAT Villambis propose d'accompagner les personnes en situation de handicap en utilisant le travail comme vecteur d'acquisition de compétences et d'insertion professionnelle et sociale.

Le Réseau des Tiers-Lieux propose des formations locales.



MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS DU TERRITOIRE ET ACCROISSEMENT DE LA COOPÉRATION

Pour répondre à ce besoin :

- Développer les partenariats entre les entreprises de l'ESS et la collectivité dans le cadre d'une politique d'achats publics responsable.
- L'élaboration de partenariats entreprises de l'ESS-entreprises privées hors ESS (RSE notamment) en allant au-delà du mécénat, cela par l'intégration des entreprises de l'ESS dans les clubs d'entreprises et/ou via une plus grande légitimité au sein des clusters.
- L'animation territoriale des acteurs de l'ESS par une mise en réseau dynamique qui prend en compte leurs besoins de coopération.

EXEMPLE DE STRUCTURE ESS :

La Fédération Médoc Initiatives : réseau de solidarité entre associations médocaines issues de secteurs d'activités hétérogènes souhaitant participer au développement du territoire

LOGEMENT/ FONCIER

Les structures interrogées ont soulevé le besoin de mise en relation entre les projets et les locaux vacants pour développer des espaces de vie économiques ou sociales. Plusieurs perspectives semblent intéressantes :

- La mise en place d'un espace de coopération entre collectivités, entreprises de l'ESS et hors ESS pour « cartographier » les locaux vacants.
- La rénovation du bâti existant, dont une partie est insalubre, avant de développer de l'habitat neuf.
- La poursuite du développement d'espaces-test agricoles afin de former une future génération d'agriculteurs et le développement d'éco-lieux et d'une agriculture durable pour l'environnement et la santé humaine. Un tel espace existe actuellement à Moulis.

EXEMPLE DE STRUCTURE ESS :

Le Centre écothérapeutique Hortanimus : situé à Saint-Laurent-Médoc sur un ancien domaine viticole et ayant pour ambition d'installer divers écosystèmes productifs, en reprenant des activités agricoles et mettant en place des activités diverses permettant de favoriser le bien-être, la santé ou encore en permettant l'élaboration d'études scientifiques.

TOURISME DESTINATION MÉDOC

De nombreuses entreprises de l'ESS (exemple : EH !CO) encouragent le développement d'activités touristiques respectueuses de l'environnement par la découverte et la compréhension des espaces naturels. Leurs projets permettent l'essor d'un tourisme vertueux et inclusif.

Cependant il existe sur le territoire une inégalité dans la répartition des activités touristiques. Il apparaît qu'en dehors du tourisme littoral, et de l'oenotourisme développé grâce à la renommée internationale des vignobles Médocains, les autres types d'activités ne disposent pas d'une visibilité et d'un développement similaire. Les actions envisagées sont les suivantes :

- La structuration d'une offre touristique à l'échelle de l'ensemble du territoire au-delà de la période estivale.
- La démocratisation des activités de tourisme respectueuses du patrimoine naturel du territoire (souvent portées les acteurs de l'ESS) par la collaboration avec des acteurs locaux participant à sa protection et par l'éducation aux bonnes pratiques.

EXEMPLE DE STRUCTURE ESS :

L'association Curuma CPIE Médoc : cette association pratique des activités de balade nature et d'éducation à l'environnement. De plus, elle agit pour la protection et la préservation des espaces naturels en Médoc.

« Le besoin de mise en relation entre les projets et les locaux vacants pour développer des espaces de vie économique ou sociale. »

LA CULTURE

Véritable secteur économique à part entière, le secteur culturel peut s'appuyer sur une nouvelle génération d'entrepreneurs solidaires, soucieux de l'utilité sociale de leurs projets. Face aux problématiques rencontrées concernant les infrastructures et le matériel, plusieurs solutions ont été évoquées :

- La mutualisation du matériel nécessaire à l'organisation d'événements culturels, pourrait permettre sa mise à disposition à l'ensemble des acteurs de ce secteur à moindre coût.
- L'intervention des acteurs associatifs locaux lors de l'organisation d'événements sur le territoire afin de les valoriser.

Les avantages :

- Proposer de nouvelles activités et accroître les besoins de main-d'oeuvre pour l'organisation d'événements, dans le but de favoriser l'emploi sur le territoire.
- Augmenter l'offre culturelle, pour permettre une amélioration du cadre de vie de la population.

EXEMPLE DE STRUCTURE ESS :

L'association Semaine de l'art a pour objet la promotion de l'art contemporain en milieu rural par le biais de l'organisation d'un festival, d'une programmation annuelle de spectacle vivant ainsi que la mise en place de divers événements destinés à tous les publics.

INCLUSION SOCIALE/ SILVER ECONOMIE

La Silver Economie correspond à « l'ensemble des activités économiques, industrielles et de services à la personne qui bénéficient aux seniors et leur permettent d'améliorer leur qualité, voire leur espérance de vie, et de faciliter les cas de maintien à domicile^{*1}. Le territoire du Médoc compte un nombre significatif de seniors (27.6% de la population est âgée de 60 ans ou plus contre 24.7% à l'échelle de la Gironde), notamment sur sa partie littorale. Le vieillissement de la population a été naturellement identifié par les acteurs de l'ESS comme un enjeu du point de vue de l'accompagnement au bien vieillir, du lien social comme potentiel de développement économique et de création d'emploi.

- Il est donc primordial de favoriser l'accès à une offre de services de santé et bien-être pour la population, à l'image du Contrat Local de Santé en Médoc.



« Le secteur culturel peut s'appuyer sur une nouvelle génération d'entrepreneurs solidaires »

L'ESS DANS SILVER ECONOMIE

AltrnLab, contraction de «Alternative Lab», est un flablab associatif, c'est à dire un atelier collaboratif spécialisé dans les créations numériques. L'association promeut le partage des connaissances, de la technologie pour tous et de la sobriété technique à travers des valeurs éthiques et écologiques.

*1 Pack de conformité : Silver Economie et données personnelles ; Commission Nationale Informatique & Liberté (CNIL), édition novembre 2017.

LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGÉTIQUE (TEE)

La TEE passe par une « transformation des systèmes de production de consommation et de vie basée vers des modèles plus soutenables, respectueux du vivant et de l'environnement. L'ESS, via sa capacité d'innovation sociale peut être un acteur indispensable de cette TEE notamment autour des 4 thématiques suivantes :

➤ L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE À TRAVERS LES CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES :

L'engagement des entreprises de l'ESS dans le secteur de l'alimentation montre son double rôle : d'une part, dans la réponse à des besoins sociaux qui se transforment (alimentation de qualité dont la production respecte l'environnement) et d'autre part dans le maintien d'activités et d'emploi locaux pour les citoyens et collectivités.

Nous pouvons classer les actions à mener selon 3 cibles de clientèles :

➤ Pour les particuliers : développer la vente au détail avec des créations d'AMAP, des marchés coopératifs, etc. tout en développant la communication autour de ces projets afin de sensibiliser les consommateurs.

➤ Pour la moyenne ou grande distribution : la prise en charge par des groupements, des coopératives de producteurs des relations producteur/distribution afin d'apporter les compétences logistiques et de négociation permettant à tous de pouvoir entrer dans les centrales d'achats, cela plus facilement que pour des producteurs isolés.

➤ Pour les collectivités : peser sur les prestataires mobilisés dans le cadre de la restauration collective, notamment scolaire, afin de s'assurer d'un quota de produits locaux dans les repas. De même, une unité de transformation en commun à plusieurs producteurs apporterait un nouveau débouché aux productions saisonnières ou abondantes.

« L'engagement des entreprises de l'ESS dans l'alimentation montre son double rôle : d'une part, dans la réponse à des besoins sociaux qui se transforment (alimentation de qualité dont la production respecte l'environnement) mais aussi des relations et des aspirations sociales : le maintien d'activités et d'emplois locaux pour les citoyens et collectivités, l'aspiration à vivre dignement de son travail pour les producteurs et agriculteurs ».

➤ L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE À TRAVERS LE RÉEMPLOI :

L'ESS a été pionnière dans le développement d'activités dans l'économie circulaire (recycleries, repair café ...), cela notamment en raison des valeurs communes partagées mais aussi grâce à la capacité d'innovation des entreprises de l'ESS.

Le développement des différentes filières de l'économie circulaire, et ses liens évidents avec l'ESS, s'étend des citoyens aux entreprises et aux collectivités du PNR.

En complémentarité de la recyclerie portée par le SMICOTOM, d'autres projets émergents peuvent être soutenu concernant l'écoconstruction.

Le réemploi peut être appliqué à différentes filières : le textile, le BTP, le livre, les déchets organiques (via le compost) ...

L'ESS DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'Association écoacteurs en Médoc : son but est de valoriser les espaces naturels, le patrimoine et les acteurs du développement durable.



➤ LA MOBILITÉ

L'ESS s'est toujours basée sur les besoins des territoires et des usagers pour développer des solutions innovantes. Elle promeut les solutions liées à la mobilité douce dont les usages (vélo, marche à pied, trottinette) pourraient notamment être facilités par des actions de sensibilisation. Les pistes de réflexions sont les suivantes :

- Favoriser de nouvelles pratiques d'usages de l'automobile à travers l'auto partage ou le covoiturage via la mise en place d'aires dédiées ou en favorisant la mise en place de plans spécifiques dans les entreprises (dimension sociale et économique), en s'appuyant sur les acteurs de l'ESS.
- Agir pour la mobilité des services. Si les habitants ont des difficultés à se déplacer et que les services manquent dans certains villages, une solution de services mobiles pourrait être envisagée, comme par exemple le développement de plateformes de mobilité comme celle de Lesparre-Médoc.

➤ LES ÉNERGIES

Le modèle énergétique actuel repose en majorité sur les énergies fossiles et fissiles, des énergies en quantité finie. Il est fortement centralisé et capitalistique, les centrales développées nécessitent des capitaux très importants n'étant pas à la portée des territoires qui les accueillent. L'émergence des énergies renouvelables, par principe décentralisées, (grâce au recours à de petites unités de production), peu émettrices de gaz à effet de serre est au contraire propice à l'appropriation et la résilience territoriale. Cela grâce à un niveau d'investissement compatible avec leur développement. C'est ainsi que la place des citoyens devient prépondérante. Les initiatives citoyennes en transition énergétique contribuent à replacer l'Homme au coeur des problématiques énergétiques en tant qu'acteur. L'ESS permet à la Société civile de s'impliquer sur cette question des énergies, via les activités diverses de ses membres en tant que fournisseur d'énergies renouvelables sous statut coopératif, les activités de conseil en énergie ou encore de lutte contre la précarité énergétique.

En s'inspirant de ce qui est réalisé par les structures de l'ESS en dehors du territoire dans ce domaine, nous pouvons détacher plusieurs enjeux :

- La mise en place d'une démarche de sensibilisation aux différents types d'énergies, à leur consommation et impacts afin de permettre une prise de conscience collective et individuelle.
- La rénovation des logements en situation de précarité énergétique comme cela est déjà envisagé sur le territoire du PNR.
- Les initiatives citoyennes engagées dans le développement d'énergies durables qui doivent être soutenues. Le développement de coopératives de production d'énergies peut être envisagé.





LA MÉTHODE



Un diagnostic partagé

Le diagnostic de territoire permet une meilleure compréhension du territoire dans le but d'accompagner "un changement dans le comportement des acteurs et dans les transformations de l'espace, dans une perspective de développement territorial"^{*1}

Il apporte une meilleure connaissance des acteurs locaux, de leur vision du territoire ainsi que de leurs besoins via leur participation au processus d'élaboration du diagnostic.

Le diagnostic se compose de différentes phases et repose à la fois sur des données quantitatives chiffrées et sur des données qualitatives récoltées à la suite des rencontres et échanges avec les différents acteurs ou encore grâce à leur participation à un questionnaire.

LES ENTRETIENS INDIVIDUELS

Au cours de l'élaboration du diagnostic, 14 entretiens individuels ont été mis en place afin d'échanger avec des acteurs présents sur le territoire du Parc naturel régional Médoc et mieux cerner leur vision du territoire.

Le choix de ces acteurs s'est effectué afin d'assurer une diversité des personnes interrogées.

Ces entretiens se sont déroulés entre les mois de février et avril 2021.

Parmi les personnes et structures interrogées se trouvent :

La mairie de Blaignan, plusieurs têtes de réseau associatives du territoire dont la Fédération Médoc Initiative, le Réseau des Tiers-lieux ou le Pôle d'action culturelle et sociale les Tourelles. La Cave Coopérative Uni Médoc. L'association pour Aider, Prévenir et Accompagner en Médoc (AAPAM), l'Action pour l'Amélioration des espaces de vie (APADEV) proposant des ateliers et chantiers d'insertion professionnelle. L'Etablissement et service d'aide par le travail Villambis, l'association Reggae Sun Ska à l'origine du festival éponyme, l'Épicerie solidaire La Boussole. L'Union Sportive et Culturelle de Hourtin. L'association Curuma labellisée Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement, le Centre Eco thérapeutique Hortanimus et EH!CO ou Ecolieu d'Habitats Innovants et de Curiosités Optimistes.

LE QUESTIONNAIRE

Afin de pouvoir adresser nos questions au plus grand nombre, deux questionnaires en ligne adressés aux acteurs de l'ESS ont également été mis en place. Cela via des envois directs aux personnes concernées mais également grâce à l'aide d'acteurs du territoire ayant participé à la communication autour de celui-ci et à sa circulation. Cependant, le nombre de réponses au questionnaire peu élevé ne nous a pas permis de récolter assez de données sur l'emploi du territoire. Ces éléments n'ont donc pas pu être exploités.

LES SÉMINAIRES D'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Deux séminaires d'intelligence collective ont été organisés les 26 février et 3 juin 2021 afin d'échanger avec les acteurs locaux sur plusieurs thématiques, cela afin d'alimenter le diagnostic via la perception des personnes vivant et travaillant en Médoc.

Le premier séminaire avait pour objectif d'identifier les forces, faiblesses et opportunités de développement de l'ESS dans le PNR afin de faire émerger différentes problématiques et axes de développement pour favoriser l'essor de l'ESS.

Le second séminaire s'est quant à lui focalisé sur la thématique de la Transition énergétique et écologique. Il s'agissait ici aussi de mutualiser les connaissances des acteurs concernant les différents aspects de cette TEE et les initiatives existantes ou à mettre en place.

La CRESS Nouvelle-Aquitaine

La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Nouvelle-Aquitaine est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et issue de la fusion des trois anciennes CRESS régionales Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin datant du 1er juillet 2017.

Elle rassemble et représente les intérêts des entreprises de l'économie sociale et solidaire regroupant : les associations, coopératives, mutuelles, fondations et sociétés commerciales de l'économie sociale et solidaire.

Ses missions sont définies à l'article 5 de la loi du 31 juillet 2014. Elles consistent à :

- > Représenter les intérêts des acteurs de l'ESS auprès des pouvoirs publics,
- > Soutenir la création, le développement et le maintien des entreprises de l'ESS,
- > Encourager la formation des dirigeants et des salariés de l'ESS,
- > Analyser et mettre à disposition les données économiques et sociales relatives à l'ESS.

A travers le projet politique dont elle s'est dotée en 2020, la CRESS Nouvelle-Aquitaine a étoffé ses missions autour de 4 axes



La CRESS Nouvelle-Aquitaine est l'Assemblée régionale de tous les acteur.trice.s de l'ESS

- La CRESS construit un plaidoyer et assure une représentation politique auprès des collectivités territoriales, des acteurs publics et privés en Nouvelle-Aquitaine.
- La CRESS valorise l'ESS en Nouvelle-Aquitaine, s'appuie sur les organisations de l'ESS, leurs expériences et leurs expertises.
- La CRESS veille à la pluralité des expériences, des dynamiques, à la diversité des dispositifs d'appui et de leurs portages.
- La CRESS en s'appuyant sur ses membres consolide ses moyens d'action en matière d'animation territoriale et thématique, de transfert et de valorisation, y compris à l'international.

- La CRESS soutient les actions en matière d'observation du territoire, de diagnostic et d'analyse des dynamiques territoriales de l'économie sociale et solidaire. Elle favorise une économie de la coopération.

La CRESS développe la culture de la transformation sociale et de la coopération, et la capacité des acteur.trice.s de l'ESS à coopérer pour répondre aux défis sociétaux et territoriaux.

- La CRESS mutualise et transfère les connaissances et les expertises.
- La CRESS sensibilise et diffuse les valeurs et principes de l'ESS.
- La CRESS vise au renforcement des financements au bénéfice des structures de l'ESS

La CRESS renforce l'exemplarité de l'ESS et sa capacité à porter de nouveaux droits et devoirs.

- La CRESS identifie de nouveaux droits pour les salarié.es et structures de l'ESS.
- La CRESS engage la responsabilité sociétale des organisations de l'ESS.
- La CRESS appuie les structures de l'ESS pour renforcer leur contribution sociétale.

La CRESS engage la transition sociale, solidaire et écologique de l'économie régionale à travers ses MEMBRES

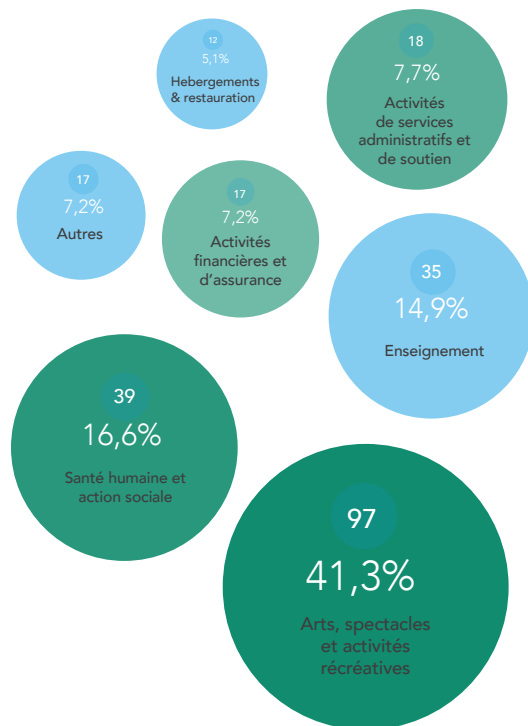
- La CRESS incite à l'innovation et favorise des démarches d'expérimentation avec les structures de l'économie conventionnelle.
- La CRESS pilote, coordonne et appuie les démarches des organisations vers l'ESS
- La CRESS mobilise et accompagne les collectivités engagées dans ces processus.

2,22

Structures de l'ESS
pour 1 000 habitants en moyenne.

235

Structures de l'ESS réparties
dans 4 communautés de communes.



LES 7 POTENTIELS DE DÉVELOPPEMENT



La formation



La culture



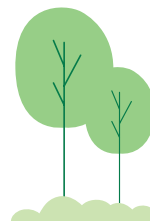
**La transition écologique
et énergétique**



**Inclusion sociale/
Silver Economy**



**Mise en réseau des acteurs
du territoire et accroissement
de la coopération**



Tourisme



Logement/ foncier

merci
aux structures contributrices

La Mairie de Blagnan
La Fédération Médoc Initiative
Le Réseau Médoc Tiers-lieux
Les Tourelles pôle d'Action culturelle et social
Les Vignerons d'Uni Médoc
AAPAM
APADEV
ESAT Villambis
L'association Reggae Sun Ska
L'Epicierie solidaire La Boussole
L'Union Sportive et Culturelle de Hourtin (USCH)
L'association Curuma CPIE
Le Centre Eco thérapeutique Hortanimus
EHICO
ADI Nouvelle-Aquitaine
Aqui FM
Association socio-culturelle de St Vivien de Médoc
Caisserie ADAM
CCAS de Vertheuil
Chambre du Commerce et de l'Industrie
Chambre des métiers
Club des entrepreneurs du Médoc

Communauté de com. Médoc Cœur de Presqu'île
Communauté de communes Médoc Atlantique
Communauté de communes Médoc Estuaire
Communauté de communes Médullienne
Conseil départemental de la Gironde
Coop 'Alpha
DATAR Nouvelle-Aquitaine
GEIQ Multi Agri 33
Isolat architectes
Lassoudière
Médoc Enfance Handicap
Région Nouvelle-Aquitaine
Solidarités Médoc
Université de Bordeaux
Zoé TV